



# Assemblée générale

Distr. générale  
24 juillet 2013  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-huitième session

Point 23 a) de l'ordre du jour provisoire\*

### Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

## Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport est soumis en application de la résolution [66/224](#) de l'Assemblée générale, au cours de laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général de faire rapport sur les Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017). Il examine les progrès et les défis auxquels est confrontée l'élimination de la pauvreté, et débat des priorités de politique. Le rapport passe également en revue les dernières activités pour mettre en œuvre le Plan d'action de la deuxième Décennie des Nations Unies et conclue par une série de recommandations soumises pour examen à l'Assemblée générale.

---

\* [A/68/150](#).



## I. Introduction

1. L'éradication de la pauvreté est l'objectif central du développement, comme en témoigne l'objectif du Millénaire pour le développement de réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici 2015. La deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) vise à soutenir les efforts pour atteindre cet objectif avec le thème « Plein emploi et travail décent pour tous ». Il reste moins de 1 000 jours avant la date butoir de 2015; il est donc particulièrement critique d'accélérer les progrès dans les régions en retard.

2. Le présent rapport se concentre sur les progrès et les défis ainsi que sur les principales mesures politiques visant à réduire la pauvreté, et donne un aperçu des activités récentes entreprises par les organismes des Nations Unies pour mettre en œuvre le Plan d'action à l'échelle du système pour la deuxième Décennie.

## II. Progrès actuels dans l'éradication de la pauvreté

3. Le choix du « Plein emploi et travail décent pour tous » comme mission de la deuxième Décennie a souligné la reconnaissance du fait que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel qui s'étend au-delà de la pauvreté monétaire et reflète à la fois le manque de possibilités et de capacités. Ceci se manifeste par le déficit de travail décent; la faim omniprésente et la malnutrition; un accès limité aux soins de santé, la protection sociale, la formation, l'eau, l'assainissement, et autres services sociaux de base; l'exclusion sociale et l'inégalité; et la vulnérabilité aux chocs économiques, au changement climatique et aux catastrophes.

### Pauvreté

4. Au cours des cinq dernières années en dépit de la récession économique et de volatilité des prix des carburants et des denrées, la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté - avec moins de 1,25 dollar par jour - a atteint de nouveaux plateaux dans les six régions en développement<sup>1</sup>. Les plus récentes évaluations du Groupe de la Banque mondiale indiquent que le taux de pauvreté mondial est tombé à 20,6 % en 2010, soit moins de la moitié du taux de 43,1 % de 1990<sup>2 3</sup>. Ainsi, le but des objectifs du Millénaire pour le développement a été atteint au niveau mondial cinq ans avant la date butoir. Néanmoins, les progrès sont inégaux, et 1,2 milliard de personnes vivent encore avec moins de 1,25 dollar par jour en 2010, la plupart d'entre eux en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. Selon les prévisions, d'ici 2015, environ 970 millions de personnes vivront encore avec moins de 1,25 dollar par jour dans les pays classés comme étant à faible ou moyen revenu en 1990<sup>2,3</sup>.

5. Les succès obtenus en ce qui concerne la réduction de la pauvreté sont concentrés dans la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique, avec la Chine en tête. Le bilan de la région en matière de réduction de la pauvreté est admirable. En 1990,

<sup>1</sup> Banque mondiale, *World Development Indicators 2013*, (Washington, 2013).

<sup>2</sup> Certains critiques font valoir que, pour des raisons méthodologiques, le seuil de pauvreté fondée sur les parités de pouvoir d'achat dénature la prévalence de la pauvreté dans le monde.

<sup>3</sup> Banque mondiale et le Fonds monétaire international *Global Monitoring Report 2013: Rural-Urban Dynamics and the Millennium Development Goals*, (Washington, 2013).

elle comptait environ 1 milliard de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour (50 % des parts mondiales) et le taux de pauvreté le plus élevé (56 %). En 2010, poussé par le succès en Chine, le taux de pauvreté de la région a diminué à 12 % et devrait encore baisser à 6 % en 2015<sup>2,3</sup>.

6. L'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud n'ont pas encore atteint l'objectif concernant la pauvreté au niveau régional. Les progrès en Asie du Sud sont substantiels, avec des taux de pauvreté qui sont passés de 51 % en 1990 à 30 % deux décennies plus tard. En revanche, le taux de pauvreté en Afrique subsaharienne a chuté de seulement 8 points sur la même période. En Afrique subsaharienne, près de la moitié de la population vit avec moins de 1,25 dollar par jour, et c'est la seule région où le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a augmenté régulièrement, passant de 290 millions en 1990 à 414 millions en 2010, ce qui représente plus d'un tiers des pauvres dans le monde. En 2015, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud représenteront chacune environ 40 % de la population des pays en développement vivant dans l'extrême pauvreté<sup>4</sup>.

7. De nombreuses personnes ne vivant pas actuellement dans la pauvreté courent un important risque de devenir pauvres s'il elles devaient faire face à une perte d'emploi, à un choc économique, au changement climatique, ou autre catastrophe. Si l'extrême pauvreté a diminué de manière significative, la part de la population mondiale qui n'est pas pauvre, mais qui risque de tomber dans la pauvreté a augmenté de près de 50 %<sup>3</sup>. En outre, au niveau mondial près de 8 travailleurs pauvres sur 10 vivent dans des zones rurales<sup>5</sup> et dépensent une grande partie de leur revenu disponible en nourriture. Dans les zones rurales, la pauvreté est souvent un problème de mauvaise qualité des emplois, ce qui entraîne de faibles niveaux de productivité du travail.

### **La faim**

8. La pauvreté et la faim sont inextricablement liées. La faim et la malnutrition persistent dans de nombreuses régions du monde. Selon de nouvelles estimations, pour la période 2010-2012 près de 870 millions de personnes, une personne sur huit dans le monde, ont souffert chroniquement de la faim. Le nombre de personnes sous-alimentées a baissé plus fortement que les estimations antérieures depuis 1990, mais avec la crise économique mondiale, les progrès ont ralenti<sup>6</sup>.

9. En raison de progrès plus rapides par rapport à la réduction de la faim, du moins jusqu'à la crise économique, les pays en développement sont beaucoup plus près d'atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement consistant à réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim<sup>7</sup>. Le nombre de personnes dans le monde souffrant de la faim a diminué de 132 millions entre 1990 et 1992 et entre 2010 et 2012, soit de 18,6 % est passé à 12,5 % de la population mondiale, et de 23,2 % à 14,9 % dans les pays en développement. Si la tendance à la baisse

<sup>4</sup> *Rapport 2013 sur les objectifs du Millénaire pour le développement*, (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.13.19).

<sup>5</sup> Organisation internationale du Travail, « *Tendances mondiales de l'emploi 2012 : prévenir une aggravation de la crise de l'emploi* » (Genève, 2012).

<sup>6</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, conférence de la trente-troisième session de la FaO « *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* », (C 2013/2)

<sup>7</sup> FAO, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2012*.

annuelle moyenne des 20 dernières années devait se poursuivre jusqu'à 2015, l'objectif mondial de 11,6 % serait à portée de main.

10. Les disparités sont importantes entre les régions et certains pays se sont éloignés des objectifs. En Asie et dans le Pacifique, la population sous-alimentée au cours des 20 dernières années est passé de 739 à 563 millions de personnes, en raison des progrès socioéconomique de nombreux pays. En Amérique latine et les Caraïbes, le nombre de personnes souffrant de la faim est passé de 65 à 49 millions pour la même période. Compte tenu de la réduction à la fois du nombre et de la proportion de personnes sous-alimentées, ces deux régions sont à peu près sur la bonne voie pour atteindre les objectifs. En Afrique, en revanche, le nombre est passé de 175 à 239 millions sur la période, avec 20 millions de personnes en plus au cours des quatre dernières années. L'objectif de réduire de moitié la proportion de personnes souffrant de la faim ne sera pas atteint en Afrique subsaharienne ni en Asie du Sud<sup>8</sup>. Derrière ces disparités régionales il y a différents niveaux de vulnérabilité et de capacité à faire face aux chocs économiques, tels que la hausse des prix des denrées alimentaires et les récessions économiques.

11. La volatilité des prix alimentaires et la crise économique mondiale de 2007-2009 ont ralenti les progrès de la réduction de la faim. Si les prix internationaux des produits alimentaires, ont légèrement diminué depuis leur pic de 2011, ils demeurent néanmoins bien au-dessus des moyennes historiques, et ce sont les plus pauvres qui continuent d'être le plus affectés. En Afrique subsaharienne, les modestes progrès obtenus jusqu'en 2007 se sont inversés, la faim augmentant de 2 % par an.

### III. Les défis à l'élimination de la pauvreté

12. Un taux de chômage élevé, des inégalités croissantes, et le changement climatique demeurent les principaux défis pour de nombreux pays. Ces défis actuels continuent d'être aggravés par l'atonie de la reprise de l'économie mondiale et la contraction dans la zone euro. De nombreux pays développés et en développement ayant tenté de répondre à des niveaux d'endettement élevés, les mesures d'austérité visant les dépenses publiques ont menacé d'aggraver la situation.

#### Le chômage

13. L'emploi et le travail décent sont des facteurs clefs de la réduction de la pauvreté. La récente crise mondiale et l'affaiblissement de la reprise mondiale ont fortement aggravé la situation de l'emploi. Le chômage mondial touche 28 millions de personnes de plus depuis la crise, atteignant un total de 200 millions de personnes en 2012, une part disproportionnée d'entre elles sont des jeunes. 5,1 millions de personnes supplémentaires devraient rejoindre les rangs des sans emploi en 2013. En outre, quelque 39 millions de personnes ont quitté le marché du travail, laissant un déficit mondial d'emplois de 67 millions depuis 2007<sup>9</sup>.

<sup>8</sup> Nations Unies, *Rapport sur la situation économique et sociale dans le monde, 2013 : Les défis du développement durable*.

<sup>9</sup> Organisation internationale du Travail, *Tendances mondiales de l'emploi 2013 : surmonter une nouvelle crise de l'emploi* (Genève, 2013).

14. Le défi de l'emploi varie selon les régions. Le taux de chômage demeure obstinément élevé dans les pays développés. Dans la zone euro, le chômage a en fait augmenté. Le taux de chômage moyen dans la zone euro a atteint un nouveau niveau record de 12,1 % en mars 2013, et le chômage de longue durée est devenu un problème structurel pour de nombreux pays européens<sup>10</sup>. Les pays développés et la région de l'Union européenne, bien que représentant moins de 16 % de la population active mondiale, ont contribué à plus de la moitié de la hausse totale du chômage mondial au cours des cinq dernières années.

15. Dans la plupart des pays en développement, l'impact de la crise économique sur l'emploi formel a été moins évident. Dans certaines régions d'Asie de l'Est et d'Amérique du Sud, les taux de chômage ont chuté en-dessous des niveaux observés avant la crise financière. En revanche, l'emploi continue d'être un problème majeur dans de nombreux pays africains, malgré la forte croissance économique de ces dernières années. Les pays en développement continuent à relever de nombreux défis structurels sur le marché du travail, tels que des taux faibles de participation, en particulier parmi les femmes, le taux de chômage élevé des jeunes, des secteurs informels importants, la mauvaise qualité des emplois, et une croissance lente de la productivité. La majorité des travailleurs dans les pays en développement restent cantonnés à des emplois à faible revenu et manquent d'une protection sociale de base, ce qui les rendent vulnérables aux risques sociaux et économiques. En 2012, 56 % de tous les travailleurs dans le monde en développement, soit 1,49 milliards de personnes, étaient dans une situation d'emploi vulnérable.

16. Le nombre de travailleurs pauvres continue de diminuer, mais à un rythme plus lent qu'avant la crise. Selon les dernières estimations, environ 870 millions de travailleurs vivent encore avec leur famille avec moins de 2 dollars par jour, dont près de 400 millions dans l'extrême pauvreté. En outre, quelque 660 millions de travailleurs vivent juste au-dessus du seuil de pauvreté et sont extrêmement vulnérables à tout choc économique. Il est prévu que le nombre absolu de travailleurs pauvres ne diminue que progressivement, à moins qu'une croissance économique plus soutenue ne soit de retour<sup>9</sup>.

17. Le chômage des jeunes a continué d'augmenter dans de nombreux pays. En 2012, le taux de chômage des jeunes dépasse les 15 % dans les deux tiers des pays développés, avec des pics de plus de 50 % en Grèce et en Espagne. En 2013, 73 millions de jeunes sont au chômage dans le monde, et le ralentissement de l'activité économique est susceptible de faire augmenter ce chiffre d'un demi-million en 2014<sup>11</sup>. Le chômage de longue durée représente un défi particulier, de nombreuses personnes étant sans emploi pendant six mois ou plus.

18. Les jeunes dans les pays en développement (90 % du total mondial) rencontrent également des difficultés d'emploi. Le plus fort taux de chômage des jeunes se retrouve au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, où plus d'un jeune sur cinq économiquement actifs est au chômage. Le taux de chômage des jeunes le plus bas, entre 9 et 11 %, se rencontre en Asie du Sud, Asie de l'Est et en Afrique subsaharienne, ce qui est en grande partie attribuable à des niveaux de pauvreté plus importants. Le défi critique pour les jeunes dans les pays en développement est le

<sup>10</sup> *Situation et perspectives de l'économie mondiale, 2013* (mise à jour mi-2013, publication des Nations Unies, n° E.13.II.C.2).

<sup>11</sup> OIT, *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2013 : une génération menacée* (Genève, 2013).

nombre élevé de personnes ayant un emploi irrégulier et restant en dehors du système éducatif. La recherche basée sur une nouvelle série d'enquêtes sur la transition école-vie active a mis en évidence que, dans 6 des 10 pays en développement étudiés, plus de 60 % des jeunes font partie de la main-d'œuvre sous-utilisée, dans l'emploi régulier, ou à l'école.

### Les inégalités

19. Au cours des 30 dernières années, les inégalités se sont aggravées au sein de nombreux pays. Les inégalités grandissantes compromettent les progrès vers l'élimination de la pauvreté et la stabilité sociale. Dans des situations où les pauvres sont exclus de la croissance économique, ou cantonnés à des emplois à faible productivité, leurs gains de croissance sont disproportionnés par rapport à ceux se trouvant dans de meilleures situations. Les inégalités ne concernent pas que ceux en bas de l'échelle. Les grandes inégalités sont associées à des épisodes de croissance plus courts, et sont un obstacle au développement économique. Les pays à fortes inégalités ont tendance à croître plus lentement que les autres, à moins bien réussi à maintenir la croissance économique, et à récupérer plus lentement de ralentissements économiques<sup>12</sup>. En fait, aucun pays n'a dépassé le revenu intermédiaire, tout en maintenant des niveaux élevés d'inégalité<sup>13</sup>.

20. L'inégalité des revenus a augmenté dans la plupart des pays au cours des 30 dernières années. Environ deux tiers des pays pour lesquels des données étaient disponibles ont connu une augmentation des inégalités de revenus entre 1990 et 2005, malgré une croissance économique mondiale robuste<sup>14</sup>. De même, l'écart de revenu entre les plus riches et les 10 % les plus pauvres en revenus a augmenté dans 70 % des pays<sup>15</sup>. Il existe de grandes différences de revenu moyen entre les pays, qui représentent les deux tiers de l'inégalité du revenu mondial<sup>16</sup>. La richesse mondiale est très concentrée, puisque le 1 % de la population mondiale la plus riche possède 40 % des actifs mondiaux, tandis que la moitié la plus pauvre ne détient que 1 %.

21. L'inégalité de revenu basée sur le genre persiste. Malgré la réduction des disparités entre les sexes dans les taux de scolarisation, le manque à gagner moyen des femmes par rapport à celui des hommes était de 22,9 % en 2008-2009. Ce qui met en évidence le peu de progrès accomplis par rapport aux 26,2 % de 1995. A ce rythme, il faudrait plus de 75 ans pour parvenir à un salaire égal pour un travail égal<sup>17</sup>.

22. Les disparités en matière de santé, d'éducation et autres aspects du développement humain, reflètent l'inégalité d'accès aux services sociaux de base, ce qui rend encore plus difficile pour les pauvres de briser le cycle de la pauvreté. De

<sup>12</sup> Andrew G. Berg, et Jonathan D.stry, *Inequality and Unsustainable Growth: Two Sides of the Same Coin? IMF Staff Discussion Note*, (Washington, 8 avril 2011).

<sup>13</sup> Voir note de bas de page 1.

<sup>14</sup> Francis H.G. Ferreira, et M. Ravallion. *Global Poverty and Inequality: A review of the evidence*. Policy Research Working Paper, Banque mondiale, 4623 (Washington, 2008).

<sup>15</sup> OIT, Institut international d'études sociales *World of Work Report 2008: Income inequalities in the age of financial liberalization* (Geneva, 2008).

<sup>16</sup> Milanovic, Branko, *Worlds Apart: Measuring International and Global Inequality* (Princeton Press, 2007).

<sup>17</sup> Rapport du Directeur général de l'Organisation internationale du Travail *Une nouvelle ère de justice sociale* (OIT, Genève, 2011).

nouvelles données démontrent la persistance de grandes disparités. Par exemple, en Asie du Sud, entre 1995 et 2009, alors que la prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants des 20 % des ménages les plus riches a diminué de près d'un tiers, presque aucune amélioration n'a été observée chez les enfants des ménages les plus pauvres<sup>18</sup>.

23. Les chiffres récents ont souligné les grandes disparités entre zones rurales et urbaines. Par exemple, en Asie du Sud, 28 % seulement des personnes vivant dans les zones rurales ont eu accès à des installations d'assainissement, contre 60 % dans les zones urbaines ou agglomérations. Au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Asie du Sud, et en Afrique subsaharienne, les taux de mortalité infantile dans les zones rurales était de 10 à 16 points de plus que dans les zones urbaines. C'est l'Asie de l'Est qui a maintenu le différentiel le plus élevé, avec 21 points. Une disparité importante persiste en ce qui concerne la réduction de la mortalité maternelle. En outre, les enfants vivant dans les zones rurales des régions en développement étaient deux fois plus susceptibles de présenter une insuffisance pondérale que leurs homologues urbains. Une disparité spatiale existait aussi dans l'éducation, y compris par rapport aux effectifs et à la parité entre les sexes.

24. Les dimensions mondiales de la question de l'inégalité sont importantes. Bien que certains pays pauvres aient rattrapé les pays riches, les niveaux de revenus des pays riches sont encore beaucoup plus élevés. Par exemple, les 5 % les plus pauvres parmi la population dans un pays riche comme les États-Unis d'Amérique sont plus riches que les deux tiers des habitants des pays pauvres. Ainsi, le revenu d'une personne, les opportunités, et le niveau de vie dépendent en grande partie de la citoyenneté et de l'endroit<sup>19</sup>.

### **Le changement climatique**

25. Les menaces environnementales sont un risque sérieux pour la réduction de la pauvreté. Les pays et communautés pauvres sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques, à la dégradation des écosystèmes, et aux catastrophes telles que les sécheresses prolongées, les inondations, les tempêtes côtières, et les changements dans la productivité agricole. Le changement climatique aggrave déjà les menaces environnementales chroniques, et les pertes d'écosystèmes entraînent des moyens de subsistance de plus en plus contraignants pour les populations pauvres. Les personnes pauvres subissent les graves conséquences d'un environnement pollué et du manque d'eau potable et d'assainissement, ce qui affecte leur santé. Les températures extrêmes semblent affecter les rendements des cultures importantes et peuvent constituer une menace pour la sécurité alimentaire dans de nombreux pays en développement. Le changement climatique peut également aggraver la prévalence de la faim à travers des effets négatifs directs sur la production et des impacts indirects sur le pouvoir d'achat.

26. Selon le *Rapport sur le développement humain* de 2013, si les conditions environnementales s'aggravaient, avant 2050 l'indice de développement humain moyen pourrait être 8 % plus bas que si les conditions environnementales suivaient les tendances actuelles. Un autre rapport récent suggère que si le réchauffement devait entraîner une hausse des températures de 2 à 4° C dans toute l'Afrique

<sup>18</sup> Voir note de bas de page 3.

<sup>19</sup> Milanovic, Branko (2011). *The Haves and Have Nots* (Basic Books, New York, 2011).

subsaharienne, l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est, de multiples menaces de plus en plus fréquentes de vagues de chaleur, élévation du niveau des mers, tempêtes plus graves, sécheresses et inondations pourraient avoir des conséquences négatives graves pour les plus pauvres et les plus vulnérables<sup>20</sup>. Par exemple, dans les années 2030 en Afrique subsaharienne, à cause de la sécheresse et de la chaleur 40 % des terres dédiées actuellement à la culture du maïs seraient incapables de porter cette culture, alors que la hausse des températures pourrait entraîner une perte importante de prairies de savane, menaçant les moyens de subsistance des bergers. Selon la sous-région, cela pourrait signifier des augmentations importantes de la proportion de la population sous-alimentée en 2050. Par conséquent, la promotion de la croissance économique et l'élimination de la pauvreté et des inégalités seront de plus en plus difficiles dans les conditions futures du changement climatique.

#### IV. Priorités politiques

27. Afin de surmonter les obstacles à l'élimination de la pauvreté, les gouvernements doivent élaborer et appliquer des politiques créant des opportunités sociales et économiques pour tous, promouvant des solutions sobres en carbone et durables par rapport à la création d'emploi, les inégalités et l'instabilité économique.

##### Objectifs mondiaux

28. Les objectifs du Millénaire pour le développement ont fait de la réduction de la pauvreté une priorité pour tous les pays, et l'objectif principal du développement au niveau mondial. Cet élan doit être maintenu. Les États Membres des Nations Unies ont lancé et soutenu diverses plates-formes de dialogue visant à créer des lignes directrices efficaces pour une politique de développement après 2015.

29. En réponse aux demandes des États Membres (voir résolution 65/1, paragraphe 81 de l'Assemblée générale), le Secrétaire général a mis en place un certain nombre de mécanismes complémentaires, y compris l'équipe spéciale des Nations Unies chargée du programme de développement pour l'après-2015, comprenant environ 60 agences de l'ONU, le Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015, et le Réseau des solutions pour le développement durable (SDSN), chacun combinant différentes recherches et une expertise pratique pour aborder la question d'un programme de développement post-2015. Dans ce même ordre d'idées, la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 (Rio+20) a lancé un processus intergouvernemental inclusif pour élaborer un ensemble d'objectifs de développement durable. Un Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale travaille en étroite collaboration avec l'équipe spéciale des Nations Unies chargée du programme de développement pour l'après-2015 pour formuler une proposition sur les objectifs de développement durable qui sera présentée lors de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale. D'autres initiatives connexes ont également été entreprises au sein ou pas du système des Nations Unies. Ensemble, ces différentes pistes visent à aboutir à un programme de développement universel, mondial après 2015 applicable à tous les pays.

---

<sup>20</sup> Banque mondiale, *Turn Down the Heat: Climate Extremes, Regional Impacts, and the Case for Resilience* (Washington, 2013).

30. Veiller à ce que la pauvreté soit encore plus efficacement traitée après 2015 signifie porter une attention accrue aux inégalités sociales et économiques criantes. Les politiques doivent atteindre les groupes systématiquement exclus de la société. Le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015 établit un programme universel pour éradiquer l'extrême pauvreté d'ici à 2030. La feuille de route appelle à des transformations en mettant fin à la pauvreté sous toutes ses formes, en donnant au développement durable une place centrale, en transformant les économies en faveur de l'emploi et d'une croissance inclusive, en créant des institutions efficaces, et en établissant un nouveau partenariat mondial. Le rapport recommande que la justice sociale reste au cœur des politiques de lutte contre l'élimination de la pauvreté, allant au-delà de l'extrême pauvreté pour atteindre les plus démunis et les plus vulnérables<sup>21</sup>.

31. Le Groupe de la Banque mondiale a annoncé un nouveau programme orienté vers la fin de l'extrême pauvreté à l'échelle mondiale et la promotion de la croissance dans l'équité et l'inclusion. L'objectif est de faire en sorte que le pourcentage de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour diminue de plus de 3 % d'ici 2030, et de favoriser la croissance de 40 % des revenus les plus bas pour la population de tous les pays<sup>22</sup>. L'ordre du jour portera son attention sur la génération de revenus à partir de la base, une réponse convenable à la preuve que la croissance du PIB, bien que nécessaire, ne suffit pas à favoriser la prospérité de façon durable et inclusive.

### **Une croissance inclusive et un environnement favorable**

32. Soutenir la croissance économique et réduire la pauvreté requiert une orientation de la politique macro-économique vers une création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Les pays ayant obtenu les meilleurs résultats à travers les cycles économiques, réduisant la fluctuation de la production, de l'investissement et de l'emploi, ont pu mettre en œuvre un ensemble cohérent de politiques budgétaires et monétaires anticycliques.

33. Les recherches ont continué de démontrer que, pour que la croissance affecte positivement la réduction de la pauvreté, elle doit absorber la main-d'œuvre, et être diversifiée et proposer des emplois dans de nombreux secteurs. Toutefois, dans le sillage de la crise financière et économique mondiale et de la Grande Récession qui en résulte, de nombreux pays ont eu du mal à soutenir ce type de croissance.

34. La nécessité d'incitations fiscales pour propulser une croissance inclusive s'est faite sentir de plus en plus; et pourtant, de nombreux pays développés ont opté pour l'austérité dans l'espoir de contenir les déficits en période de récession. L'impact a été contre-productif dans les pays où l'emploi a été touché, une augmentation du chômage ayant conduit à une diminution des recettes publiques provenant des impôts, exerçant une pression fiscale supplémentaire. Non seulement la réduction des dépenses publiques a affecté les groupes vulnérables dans les pays développés

---

<sup>21</sup> Nations Unies. *Pour un nouveau partenariat mondial : Vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable*. Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015 (Nations Unies, New York, 2013).

<sup>22</sup> Banque mondiale. *The World Bank Group Goals: End Extreme Poverty and Promote Shared Prosperity* (Banque mondiale, Washington, 2013).

eux-mêmes, mais a eu également un effet négatif sur l'aide et l'investissement dans les pays en développement où l'aide publique au développement représente une part importante des recettes publiques. L'aide publique au développement a diminué pour la première fois depuis 1997 deux années consécutives en 2011 et 2012<sup>23</sup>. Pour ces pays accablés par la dette, maintenir leurs investissements en capital humain est donc non seulement important pour préserver leur croissance économique, mais aussi pour leur développement économique et la réduction de la pauvreté au niveau mondial.

35. Être attentif aux politiques actives du marché du travail peut s'avérer utile, en particulier en ce qui concerne la fourniture de services de formation et d'emploi public. Les recherches menées par l'Institut international d'études sociales a montré qu'une augmentation des dépenses de 0,5 % du PIB pour des politiques actives du marché du travail peut augmenter les taux d'emploi à moyen terme de plus de 1 %. Les politiques actives du marché du travail doivent être complétées par des prestations de chômage soigneusement conçues, car elles peuvent contribuer à accélérer la croissance et la récupération en fournissant un soutien du revenu<sup>24</sup>. Une mise en œuvre effective est un facteur important de leur réussite. L'efficacité de politiques actives du marché du travail et d'autres facteurs de la création d'emplois sont également renforcés par le soutien de l'action collective et un dialogue social efficace. Lorsque les travailleurs ont eu voix au chapitre dans la détermination des salaires et de la réglementation du travail comme pour les heures travaillées, l'efficacité des dépenses publiques sur la création d'emplois et la politique monétaire s'est améliorée<sup>24</sup>.

36. Des mesures directes de création d'emplois, telles que les initiatives de travaux publics à grande échelle - bien que pas aussi efficaces que l'accent mis sur les politiques actives du marché du travail et des mesures de soutien du revenu comme les prestations de chômage - ont eu des effets directs et indirects sur la réduction de la pauvreté. La loi nationale sur la garantie de l'emploi dans les zones rurales en Inde, un exemple largement cité de cette tendance politique, a prévu 50 jours de travail rémunéré par année pour environ 50 millions de foyers, et a affecté positivement de nombreux facteurs liés à la pauvreté, tels que les dépenses des ménages en éducation, les soins de santé et la consommation alimentaire<sup>25</sup>.

37. Des composantes structurelles inadéquates peuvent entraver les effets d'une croissance à forte intensité de main-d'œuvre sur la réduction de la pauvreté. Une recherche comparative en Asie et en Afrique a montré que, dans les pays où la composition de la croissance est similaire, les différences dans les infrastructures et l'accès aux services ont influé l'impact de la croissance sur la pauvreté. Il faut mettre l'accent sur la fourniture d'un environnement propice au développement personnel et communautaire à travers la mise à disposition d'infrastructures adéquates et de l'accès à la technologie, l'élimination des pratiques discriminatoires et d'exclusion, et l'accès à des services sociaux de qualité pour améliorer la capacité

<sup>23</sup> Voir la note de bas de page 10.

<sup>24</sup> Matthieu Charpe et Stefan Kühn. *Effective Employment policy under tight fiscal constraints: An application using the GEL model* (Organisation internationale du Travail, Institut international d'études sociales, 2012).

<sup>25</sup> Paloumi Dasgupta : « Employment Generation Schemes and Long-Term Development ». In *Employment Guarantee Schemes: Job Creation and Policy in Developing Countries and Emerging Markets*. Michael J. Murray et Mathew Forstater éd. (New York, Palgrave MacMillan, 2013). p. 103-126.

humaine. Tout ceci doit être accompli dans le cadre d'une gestion efficace de l'environnement.

### **Croissance agricole et développement rural**

38. Soutenir un développement agricole et rural durable contribue à augmenter la production alimentaire et à réduire la pauvreté et la faim. Comme l'a souligné la FAO, la pauvreté et la faim sont omniprésentes dans les régions où le capital agricole et les dépenses publiques agricoles par travailleur ont stagné ou diminué. D'autres recherches ont indiqué que, en raison de la composition de la pauvreté mondiale, les investissements dans l'agriculture sont de 2,5 à 3 fois plus efficaces pour augmenter le revenu des pauvres que les autres investissements<sup>26</sup>.

39. La preuve a suggéré que des investissements publics importants dans des programmes agricoles à grande échelle dans de nombreux pays d'Asie, Amérique latine et Afrique subsaharienne au cours de la fin des années 1990 et au début des années 2000 ont produit une croissance agricole impressionnante, avec des effets significatifs sur la réduction de la pauvreté<sup>27</sup>. La recherche pour améliorer les rendements, la compétitivité, le développement des infrastructures, et le soutien à l'accès à des débouchés ont été des objectifs politiques essentiels pour orienter les investissements durant cette période. La durabilité de la croissance agricole, cependant, exige de nouvelles politiques qui intègrent l'importance de la préservation de l'écosystème et l'utilisation durable des ressources naturelles.

40. L'élimination de la pauvreté rurale, nécessitera cependant davantage que la croissance agricole. En règle générale, lors du développement d'un pays, non seulement la part du PIB relative à la production agricole baisse, mais la mécanisation et autres progrès technologiques réduisent également les besoins en main d'œuvre du secteur. Par conséquent, si renforcer les revenus ruraux grâce à l'agriculture est une stratégie efficace de réduction de la pauvreté à court et à moyen terme, une attention particulière doit être accordée à la diversification des économies rurales et à l'amélioration des compétences des habitants des zones rurales, leur permettant de chercher d'autres secteurs d'emploi et d'effectuer la transition lorsque la demande évolue.

### **Réduction des inégalités et autonomisation pour l'élimination de la pauvreté**

41. À la base, l'élimination de la pauvreté et l'amélioration du bien-être général demeurent ancrées dans l'investissement à long terme dans des personnes et des infrastructures, et l'élimination des obstacles systémiques à l'ascension économique, sociale, et politique. Même sans une croissance rapide, l'amélioration du potentiel productif – en fournissant un accès aux services sociaux tels que l'éducation, la santé, et la nutrition – reste essentielle pour renforcer la résilience et réduire la pauvreté.

<sup>26</sup> Kevin Cleaver : *Scaling Up in Agriculture, Rural Development, and Nutrition*, éd. Johannes F. Linn « Investing in Agriculture to Reduce Poverty and Hunger », International Food Policy Research Institute Focus 19, Brief 2 (Washington, 2012).

<sup>27</sup> Bhajan Grewal, Helena Grunfeld, et Peter Sheehan *The Contribution of agricultural growth to poverty reduction* (ACIAR Impact Assessment Series Report No 76, Canberra, 2012).

42. La réduction de la pauvreté passe donc par un contrat social de transformation favorisant une société inclusive soutenue par les institutions et les structures systémiques et les processus nécessaires pour permettre aux personnes de participer pleinement à la vie économique, sociale et politique. Des régimes de protection sociale gérés efficacement et des dépenses publiques socialement ciblées sont donc d'efficaces compléments à d'autres efforts de réduction de la pauvreté. Les programmes de transfert d'argent au Brésil, en Inde et au Mexique ont favorisé de petits écarts de revenus et amélioré les perspectives de santé et d'éducation des communautés pauvres.

43. La recherche en Amérique latine a montré que les mesures de réduction des inégalités mises en œuvre de manière efficace peuvent avoir un effet significatif sur la réduction de la pauvreté. En moyenne, au cours des années 2000, la réduction des inégalités a représenté environ la moitié de la baisse de la pauvreté : la réduction des revenus et des inégalités de revenus se sont avérées tout aussi dépendantes des transferts gouvernementaux et des changements dans les politiques du marché du travail comme les changements macroéconomiques tels les conditions des échanges, la diversification et le développement sectoriel<sup>28</sup>.

44. Les transferts en nature concernant l'éducation et la santé sont réputés réduire les inégalités encore plus que les transferts monétaires<sup>29</sup>. La recherche a également trouvé que l'éducation des mères est plus importante pour la survie de l'enfant que le revenu du ménage (voir HDR 2013). Cela pourrait avoir des implications profondes, susceptibles de déplacer l'emphase mise sur les efforts faits, visant à accroître les revenus des ménages, vers des mesures visant à améliorer l'éducation des filles. Une éducation de haute qualité stimule la confiance en soi des personnes, en particulier lorsque les programmes sont flexibles, mis à jour, et conçus pour refléter les exigences du marché du travail.

45. Les tentatives pour extrapoler l'impact mondial de la protection sociale sur la pauvreté suggèrent que la protection sociale prévient environ 150 millions de personnes à travers le monde de tomber dans l'extrême pauvreté et, en moyenne, réduit la pauvreté dans les pays en développement d'environ 45 %. Cependant, parce que le contenu et la portée de la protection sociale varient considérablement à travers le monde, l'impact varie selon les pays. L'Europe de l'Est et l'Asie centrale ont expérimenté les plus forts avantages en vue de réduire la pauvreté pour leurs programmes de protection sociale, alors qu'en Afrique subsaharienne, l'impact moyen a été de seulement d'environ 1 %<sup>30</sup>. La nécessité de fixer quelques règles de base et des cibles pour l'amélioration des politiques de protection sociale est évidente. L'Initiative pour un socle de protection sociale<sup>31</sup>, promue par les Nations Unies, a été un élément positif dans cette direction.

<sup>28</sup> Nora Lustig, Luis F. Lopez-Calva, et Eduardo Ortiz-Juarez, *Declining Inequality in Latin America in the 2000s: The cases of Argentina, Brazil and Mexico*, Center for Global Development Working Paper 307 (Washington, 2013).

<sup>29</sup> Nora Lustig, Carola Pessino, et John Scott, « The Impact of Taxes and Social Spending on Inequality and Poverty in Argentina, Bolivia, Brazil, Mexico, Peru and Uruguay; An Overview » *Commitment to Equity*, Working Paper No. 13 (Washington, avril 2013).

<sup>30</sup> Ariel Fiszbein, Ravi Kanbur et Ruslan Yemstov, « Social Protection, Poverty and the Post-2015 Agenda », document de politique générale de la Banque mondiale 6469. (Washington, 2013).

<sup>31</sup> Organisation internationale du Travail. *Socle de protection sociale pour une mondialisation juste et inclusive*. Rapport du Groupe consultatif présidé par Michelle Bachelet. Organisé par l'OIT en collaboration avec l'OMS. (Genève, 2011).

### Gestion de l'environnement et préparation aux catastrophes

46. Maîtriser l'impact actuel, potentiel, et négatif du changement climatique fait partie intégrante de l'élimination de la pauvreté. Outre lutter contre la dégradation de l'environnement directement, lutter contre l'impact du changement climatique sur la pauvreté nécessite une protection sociale bien gérée et des investissements pertinents en capital humain et en infrastructures adéquates. Mettre en œuvre les politiques nécessaires est particulièrement difficile dans les pays et régions dont les ressources économiques sont limitées. La mise en place du Fonds vert pour le climat représente l'engagement de la communauté internationale pour résoudre ce problème<sup>32</sup>.

47. L'appui à l'élaboration, la diffusion, et l'adaptation aux conditions locales de sources d'énergie propre est important pour faire avancer le développement de manière durable et inclusive. Les économies à croissance rapide doivent accéder à un approvisionnement suffisant en énergie propre et abordable pour maintenir l'équilibre de l'écosystème. Ceci est particulièrement pertinent dans le cas de l'Asie, où la croissance est basée sur un développement rapide, industriel, et énergivore.

48. Les pertes économiques dues aux catastrophes ont augmenté rapidement et sont plus de 15 fois supérieures à ce qu'elles étaient dans les années 1950<sup>33</sup>. Les petits États insulaires en développement, déjà vulnérables aux chocs économiques en raison de la dimension économique et de la dépendance au marché extérieur, sont parmi les plus touchés, en particulier ceux de l'Asie de l'Est et du Pacifique. Le Groupe de la Banque mondiale signale les investissements en matière de prévision des risques et de systèmes d'alerte précoce, pour trouver l'équilibre entre une infrastructure «verte» et « grise » et, pour investir dans des systèmes de protection sociale pouvant être étendus en cas de catastrophe, et des mécanismes de planification urbaine robustes, comme direction politique efficace pour fléchir les effets négatifs sur les économies vulnérables et les pauvres.

### Financement du développement

49. Une réduction effective de la pauvreté ne peut être maintenue sans un financement durable. Alors que l'accès à l'aide et son utilisation efficace demeurent un élément essentiel du financement de la réduction de la pauvreté, l'aide extérieure ne suffit pas; la mobilisation des ressources intérieures est essentielle pour assurer que les ressources pour la mise en œuvre de la politique sont constamment disponibles. Sécuriser et utiliser des financements externes et internes nécessite effectivement un environnement social et politique encourageant l'investissement à long terme de la part de partenaires locaux et internationaux. Cela nécessite une bonne gouvernance fondée sur la primauté du droit, et des institutions efficaces rédigées dans la transparence et l'inclusion, en veillant à ce que les voix de tous les groupes soient prises en compte dans les processus décisionnels. Dans l'environnement mondial, la croissance inclusive dans les pays en développement

<sup>32</sup> Nations Unies. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Rapport de la Conférence des Parties sur sa dix-septième session, tenue à Durban du 28 novembre au 11 décembre 2011 (FCCC/CP/2011/9/Add.1).

<sup>33</sup> Abhas K. Jha, Zuzana Stanton-Geddes. *Strong, safe, and resilient: strategic policy guide for disaster risk management in East Asia and the Pacific*. Directions in development; environment and sustainable development. (Banque mondiale, Washington, 2013).

nécessite également des systèmes commerciaux ouverts, équitables et favorables au développement et l'accès à la technologie.

## **V. Plan d'action du système des Nations Unies pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)**

50. La mise en œuvre des politiques décrites ci-dessus nécessite des efforts importants aux niveaux national et international. À cet effet, le Plan d'action du système pour la mise en œuvre de la deuxième Décennie a permis de coordonner les efforts du système des Nations Unies dans son rôle consultatif et programmatique auprès des États Membres. À travers le système, ces efforts ont continué à se concentrer sur le soutien à l'Initiative de protection sociale minimale et sur les investissements en faveur des pauvres en capital humain, création d'emplois et croissance verte, notamment à travers l'expérience et le partage des connaissances<sup>34</sup>.

### **Promouvoir une plus grande prise de conscience sur l'emploi et le travail décent en tant que stratégie de développement efficace pour réduire la pauvreté**

51. La Commission du développement social, lors de sa cinquante-et-unième session, a tenu une table ronde sur le thème prioritaire « promotion de l'autonomisation dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, de l'intégration sociale, du plein emploi et du travail décent pour tous ». La table ronde a été l'occasion pour toutes les parties prenantes de s'engager dans un dialogue interactif afin d'approfondir leurs connaissances et leur compréhension des liens entre autonomisation et d'autres éléments critiques de la politique sociale pour la réduction de la pauvreté et la promotion du plein emploi et du travail décent pour tous. Les parties prenantes ont identifié et échangé leurs expériences en ce qui concerne la mise en œuvre des politiques et stratégies inclusives pour permettre l'autonomisation et la participation des personnes vulnérables, des communautés et des groupes sociaux, y compris les personnes vivant dans la pauvreté.

52. L'Assemblée générale a proclamé l'année 2012 Année internationale des coopératives, mettant en évidence la contribution des coopératives au développement socio-économique et, en particulier, reconnaissant leur impact sur la réduction de la pauvreté et la création d'emplois. Tout au long de l'année, les gouvernements, les coopératives, les organisations internationales, les acteurs de la société civile et autres parties prenantes ont travaillé à sensibiliser le public sur les coopératives et leur contribution au développement socio-économique et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Plus récemment, lors de la conférence Rio+20, la communauté internationale a reconnu le rôle que les coopératives ont joué dans l'avancement d'importants objectifs de développement tels que la réduction de la pauvreté et l'accès à un travail décent et à des moyens de subsistance durables.

53. Dans le rapport *Situation et perspectives de l'économie mondiale, 2013*, il est question de la crise mondiale de l'emploi. Le rapport prédit un rythme beaucoup

<sup>34</sup> Apports fournis par les organismes des Nations Unies concernés.

plus lent de réduction de la pauvreté dans de nombreux pays en développement au cours de la période de postcrise actuelle, et appelle à une action politique plus énergique et concertée au niveau mondial, identifiant les politiques d'emploi comme l'un des principaux défis. Le rapport souligne que la réorientation des politiques budgétaires doit être coordonnée au niveau international et alignée avec les politiques structurelles qui favorisent la création directe d'emplois et la croissance verte.

54. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et l'Organisation internationale du Travail (OIT), dans les derniers numéros de la publication conjointe *The employment situation in Latin America and the Caribbean*, a abordé des questions d'intérêt sur la performance du marché du travail de la région et leur impact afin d'améliorer la compréhension de ce domaine politique clef. Le rapport examine l'évolution de l'emploi des jeunes et du sous-emploi pendant la crise économique mondiale et la période de récupération, les progrès réalisés dans la région en ce qui concerne le développement des indicateurs du travail décent, et les défis en suspens.

55. La FAO a mené plusieurs activités de sensibilisation et de partage des bonnes pratiques en matière d'emploi rural décent, en particulier sur la prévention du travail des enfants dans l'agriculture, l'emploi des jeunes, et la protection sociale. La FAO a collaboré avec l'OIT à travers le Partenariat international de coopération sur le travail des enfants dans l'agriculture afin de réduire l'exposition des enfants aux pesticides dangereux. La FAO a également contribué à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan d'action du système des Nations Unies pour la jeunesse.

56. Le Fonds international de développement agricole (FIDA) a collaboré avec la FAO et l'OIT pour produire en 2011 la publication, *Gender dimensions of agricultural and rural employment: Differentiated pathways out of poverty*, qui examine les liens entre l'égalité des sexes et l'emploi rural pour réduire la pauvreté, tout en analysant différents modèles et les conditions dans le monde du travail dans les zones rurales dans les différentes régions et contextes socio-économiques. Le *Rapport sur la pauvreté rurale 2011*, réalisé par le FIDA, souligne la nécessité d'une amélioration de l'environnement dans lequel les populations rurales pourraient trouver des opportunités d'emplois décents, où leurs droits et leur capacité à organiser soient reconnus, et dans lequel des efforts sont faits pour dénoncer la prévalence d'emplois mal payés, précaires, où les femmes sont majoritaires dans le secteur informel.

57. Le bureau du PNUD pour le développement des politiques du Groupe de la lutte contre la pauvreté a publié des études de pays sur l'impact sur l'emploi des politiques sociales et économiques. Le PNUD et l'OIT ont mené des consultations thématiques globales sur la croissance, le changement structurel et l'emploi. Les participants ont abordé la question de l'emploi comme moyen essentiel pour parvenir au développement durable et créer des emplois dans les nouveaux modèles et structures de croissance, y compris la nécessité de passer à une économie à faible émission de carbone et l'utilisation accrue des technologies vertes. Le PNUD a tenu des consultations sur le programme de développement post-2015 dans 83 pays au cours desquelles la question de l'emploi et du travail décent a été soulevée comme une préoccupation majeure. Les principales questions soulevées au cours des discussions au niveau des pays et au niveau international incluent l'emploi des jeunes, l'emploi informel, la marginalisation des personnes dans le marché du

travail, la migration des travailleurs, les inégalités, la formation, la protection sociale, et les politiques d'amélioration des capacités productives dans les pays en développement.

58. L'OIT, en coopération avec le PNUD, a dirigé la consultation thématique mondiale sur la croissance et l'emploi. L'OIT a organisé une séance d'information sur la croissance et l'emploi dans le programme de développement post-2015 en décembre 2012, et un e-débat sur le thème « L'emploi et les moyens de subsistance au cœur du programme de développement pour l'après-2015 ». Une note sur « L'emploi et les moyens de subsistance au cœur du programme de développement pour l'après-2015 » a été préparée et largement distribuée pour plaider en faveur notamment de l'inclusion du plein emploi productif et du travail décent à l'agenda post-2015.

59. Le rapport de l'OIT *le travail dans le monde 2013* fournit une analyse exhaustive de l'état actuel des marchés du travail et des conditions sociales à travers le monde. Le rapport aborde les inégalités de revenus et montre que la situation de l'emploi s'est détériorée de façon significative dans la plupart des économies avancées; il souligne les retombées de cette dégradation sur les pays émergents et ceux en développement. Le rapport de l'OIT *Tendances mondiales de l'emploi 2013* montre que les taux de chômage mondiaux augmentent mais avec des différences significatives entre les régions, alors que le *Rapport mondial sur les salaires 2012/13* de l'OIT se penche sur les effets macroéconomiques des salaires et, en particulier, la façon dont les tendances actuelles sont liées à une croissance équitable. Il montre aussi comment l'écart entre la croissance des salaires et de la croissance de la productivité du travail se creuse, la différence entre les salariés du haut et du bas augmente, et la part des revenus du travail baisse.

#### **Renforcer le renforcement des capacités**

60. Le DAES, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique de l'OIT et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont organisé conjointement la réunion d'un groupe d'experts sur *Green Growth and Green Jobs for Youth* en décembre 2012, à Bangkok. La réunion a stimulé le dialogue entre les participants, fait partager des informations et connaissances pour parvenir à une meilleure compréhension des défis dans la création d'emplois verts, et a identifié des initiatives prometteuses et des exemples d'emplois verts pour la création d'emplois pour les jeunes, en particulier en Asie et dans le Pacifique.

61. La CEPALC et l'UNICEF ont dispensé en 2012 une formation sur la multi dimensionnalité de la pauvreté des enfants pour les dirigeants de la statistique nationale et les membres de la société civile, à El Salvador et Trinité-et-Tobago. La CEPALC a fourni une assistance technique à El Salvador et Haïti par rapport aux systèmes de protection sociale et de conceptualisation et conception de leurs programmes de transferts monétaires assortis de conditions. Il en est résulté le projet de loi sur le développement social en discussion actuellement auprès du système politique et de la société civile. Le bureau de la CEPALC à Buenos Aires a fourni une assistance technique sur les politiques salariales au ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale argentin.

62. ONU-Habitat a élaboré et mis en œuvre un modèle innovant d'autonomisation économique, les Centres uniques pour les jeunes, pour aider à accroître l'accès des

jeunes à l'entrepreneuriat, aux opportunités de subsistance et de revenus. Le principal objectif de ces centres est de donner des idées pour l'emploi et de proposer une formation professionnelle et des possibilités d'apprentissage tenant compte des sexospécificités pour les jeunes en milieu urbain. La FAO a fourni une assistance technique sur l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes à travers des projets de coopération technique et a promu l'emploi des jeunes en milieu rural à travers la pratique de compétences agricoles et la méthodologie de l'entrepreneuriat des écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage de la vie pour les jeunes. La FAO, en collaboration avec l'OIT, a mené des activités de renforcement des capacités pour les acteurs nationaux au Cambodge, au Malawi, en République démocratique populaire lao et en République-Unie de Tanzanie. Le FIDA dispense une formation dans plusieurs pays sur la production agricole, les entreprises et l'entrepreneuriat et la gestion de la communauté. Le FIDA est impliqué dans la formation au renforcement des capacités et de la gestion des connaissances pour l'égalité des sexes. Le PNUD, avec l'adoption du Plan d'action du système des Nations Unies pour la jeunesse (Youth-SWAP), a participé aux activités du sous-groupe pour l'emploi et dirigé les activités à l'appui de la réforme institutionnelle pour créer un environnement propice à l'entrepreneuriat des jeunes, y compris l'accès aux marchés et à la finance.

63. Le Centre international de formation de l'OIT a proposé des stages de formation qui ont identifié et diffusé les meilleures idées et pratiques concernant le monde du travail. Le Centre a proposé plus de 450 programmes et projets pour quelque 11 000 personnes de plus de 180 pays. Le Centre interaméricain pour le développement des connaissances en formation professionnelle de l'OIT a joué un rôle majeur dans la promotion de la coopération Sud-Sud et triangulaire, les partenariats et le partage des connaissances, en vue de promouvoir le développement des compétences et la réduction de la pauvreté ainsi que l'exclusion sociale.

#### **Partage des meilleures pratiques en matière de promotion de l'emploi et du travail décent aux niveaux national et international**

64. La CEPALC a mené des recherches sur les importantes conditions d'auto-emploi et les activités informelles prédominantes, qui sont des préoccupations majeures en matière de travail décent en Haïti. Le bureau de la CEPALC à Buenos Aires, en coordination avec les ministères de l'économie et du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, a mené une étude sur la structure de production de l'Argentine et ses liens avec les questions d'emploi, le développement social et l'égalité.

65. ONU-Habitat a travaillé au niveau des pays pour promouvoir des stratégies et des politiques renforçant la capacité des villes à agir comme moteur du développement économique. ONU-Habitat, en partenariat avec les autorités urbaines locales, a également développé et diffusé des informations sur les approches intégrées pour améliorer la productivité et la compétitivité urbaine en s'appuyant sur les capacités locales.

66. Une étude FIDA-OIT en Égypte, Sénégal, Madagascar, Nicaragua, et Népal a démontré la pertinence des quatre piliers de l'approche du travail décent - l'emploi, les normes du travail, la protection sociale et le dialogue - pour améliorer la vie et les conditions de travail des jeunes dans les zones rurales. L'OIT a organisé plusieurs événements mondiaux et régionaux qui ont contribué à mobiliser un appui solide pour le travail décent, en particulier dans le contexte de la crise.

### **Soutenir l'intégration du travail décent et l'élimination de la pauvreté dans les politiques et programmes nationaux et internationaux**

67. Le bureau de la CEPALC au Mexique a effectué un travail analytique qui vise à renforcer la capacité des gouvernements nationaux dans la sous-région à adopter des politiques favorisant la création et la promotion d'emplois décents. La Division de la promotion de l'égalité des sexes de la CEPALC a mis en œuvre un projet visant à favoriser l'intégration des femmes au marché du travail, en particulier dans les secteurs dynamiques du Costa Rica et d'El Salvador.

68. ONU-Habitat a élaboré et mis en œuvre des projets du Fonds pour la jeunesse urbaine pour promouvoir la réduction de la pauvreté et parvenir à un développement urbain durable. En effectuant des recherches sur les meilleures pratiques en matière de développement mené par les jeunes, le Fonds a également généré une plus grande prise de conscience de la nécessité d'intégrer les préoccupations des jeunes dans les politiques et stratégies de développement nationales et locales.

69. La FAO a encouragé la fourniture d'un appui politique et institutionnel à l'intégration de l'emploi rural décent aux politiques de développement agricole et rural, et publié *Guidance on how to address decent rural employment in FAO country activities*. Le FIDA a élaboré deux produits visant à répondre aux besoins du travail décent des jeunes en milieu rural. Une note d'orientation, qui vise à permettre aux praticiens du développement et au personnel du projet de concevoir des programmes portant sur les questions de subsistance des jeunes en milieu rural et une note d'orientation qui offre une série de recommandations spécifiques pour la promotion de l'emploi des jeunes en milieu rural.

70. L'initiative conjointe du PNUE-PNUD Pauvreté-Environnement soutient l'intégration des objectifs sociaux, économiques et environnementaux dans les politiques nationales de développement dans 18 pays et promeut les activités respectueuses de l'environnement créatrices d'emplois. Le PNUD a participé à des projets et des activités liés à l'emploi dans 62 pays. Le soutien s'est axé sur les domaines des politiques nationales et sectorielles de la création d'emplois, l'éducation et la formation professionnelle, l'entrepreneuriat et la microfinance, et les travaux publics, y compris dans les situations d'après-conflit. L'OIT a aidé les mandants tripartites dans quatre domaines stratégiques du programme pour un travail décent à travers des programmes par pays de promotion du travail décent. Un total de 113 États Membres ont soit finalisé les programmes pour un travail décent ou sont en train de les préparer.

### **Promotion de la protection sociale**

71. Le système des Nations Unies continue de mettre l'accent sur la protection sociale dans ses efforts de réduction de la pauvreté. L'OIT a publié sa stratégie en matière de sécurité sociale, qui fournit des conseils sur l'évolution future de la sécurité sociale dans les pays à tous les niveaux de développement. L'objectif de cette stratégie était de construire des systèmes complets de sécurité sociale en conformité avec les priorités nationales, les ressources et les circonstances. La stratégie a réaffirmé la promotion de l'emploi comme une nécessité économique et sociale pour le développement et a servi de base pour l'appui technique de l'OIT, des services consultatifs et du renforcement des capacités. L'OIT et la Banque mondiale ont coprésidé la Conseil de coopération interinstitutions pour la protection sociale. Les organismes participants se sont engagés à unir leurs forces sur

l'harmonisation sociale de la protection des données, le partage des connaissances et le renforcement des capacités, la coordination mondiale, la recherche et la sensibilisation, et la coopération internationale pour les actions de développement des outils d'évaluation communs menées par les pays.

72. L'UNICEF a élaboré et diffusé son cadre de stratégie globale sur la protection sociale, élaboré à partir de l'expérience au niveau des pays combinée à l'expertise et l'analyse au niveau mondial. En 2012, l'UNICEF a lancé le cadre stratégique de protection sociale qui renforce sa position mondiale sur les débats de protection sociale, plaide en faveur de la protection sociale adaptée aux enfants et du développement de systèmes intégrés inclusifs en tant qu'approche efficace pour atteindre une plus grande équité pour les enfants et favoriser un développement humain et économique plus large. L'organisation est impliquée dans des initiatives de protection sociale dans 104 pays, s'occupe de la pauvreté des enfants et de l'analyse des disparités dans 81 pays, et est engagée dans la budgétisation sociale dans 64 pays. Dans des pays tels que le Libéria, l'Uruguay, le Zimbabwe, et le Ghana où il y a des programmes de protection sociale efficaces, l'UNICEF pilote des programmes de transferts monétaires assortis de conditions afin de se concentrer encore davantage sur les enfants.

73. La CEPALC a produit une nouvelle série d'études de cas sur les systèmes de protection sociale dans 17 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que des études sur la protection de l'enfance et la protection sociale dans la région. Elle a créé une base de données régionale sur les programmes de transferts monétaires assortis de conditions et les pensions sociales, le suivi des budgets et de la couverture de la population de ces programmes. L'objectif étant de diffuser les connaissances sur la portée et les défis de la protection sociale, par rapport à la réalisation des droits économiques et sociaux de la population et l'élimination de la pauvreté. Le Centre international de politiques pour une croissance inclusive du PNUD a poursuivi ses travaux sur l'évaluation de l'impact des régimes de protection sociale en Équateur et au Mexique. Le Centre international de politiques pour une croissance inclusive a facilité et animé le partage Sud-Sud sur la protection sociale, les travaux publics, et autres instruments actifs de la politique du marché du travail.

## VI. Conclusion et recommandation

**74. La deuxième Décennie pour l'élimination de la pauvreté et l'accent mis sur l'emploi et le travail décent pour tous constitue une importante plate-forme pour l'action nationale et la coopération internationale afin d'éliminer la pauvreté. L'élimination de la pauvreté exige l'intégration des trois dimensions du développement durable économique, sociale, et environnementale pour atteindre des résultats de développement centrés sur les personnes. La deuxième décennie a permis une mise au point critique sur une croissance soutenue, inclusive et équitable, sur l'élimination de la pauvreté, le plein emploi et un travail décent pour tous, en intégrant l'inclusion et des opportunités pour tous les segments de la population.**

**75. L'élimination de la pauvreté doit rester au cœur d'un programme de développement transformatif au-delà de 2015. Ce nouveau cadre doit s'appuyer sur les enseignements tirés de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour**

le développement et l'impact persistant de la crise financière et économique mondiale, les inégalités, l'insécurité alimentaire et la dégradation de l'environnement, afin de s'assurer que l'avenir du développement économique et social suive une trajectoire durable.

76. Le Plan d'action pour l'ensemble du système en vue de la mise en œuvre de la deuxième Décennie continue à jouer un rôle important en assurant la cohérence entre les entités des Nations Unies dans leur soutien aux efforts nationaux en matière d'élimination de la pauvreté.

77. L'Assemblée générale souhaitera peut-être examiner les recommandations suivantes :

a) Reconnaître que programme de développement de l'après-2015 doit se centrer sur l'élimination de l'extrême pauvreté, la création d'emplois, la promotion de la justice sociale fondée sur la voix du peuple, et la promotion d'une croissance équitable et inclusive, et la durabilité environnementale;

b) Encourager les États Membres à donner la priorité à la création d'emplois productifs et au travail décent, en particulier pour les jeunes, à travers le renforcement des compétences et du marché du travail, l'amélioration de la qualité des emplois, et en étendant le soutien aux groupes vulnérables;

c) Reconnaître que l'accès universel à la protection sociale de base est essentielle pour réduire la pauvreté et les inégalités; exhorter les États Membres à améliorer les systèmes de protection sociale existants et à élaborer et mettre en œuvre des protections sociales minimales, en accordant une attention particulière aux femmes, aux enfants, aux personnes âgées, et aux personnes handicapées;

d) Reconnaître l'omniprésence de la pauvreté rurale et la prédominance des travailleurs pauvres dans le secteur agricole, inviter les États Membres à mettre en œuvre des politiques visant à améliorer la productivité agricole, les moyens de subsistance, et la sécurité alimentaire et la nutrition, dans les communautés rurales pauvres;

e) Encourager les États Membres à promouvoir les micro, petites et moyennes entreprises, sources les plus dynamiques de l'emploi, en mettant en œuvre des politiques facilitant l'accès des petits exploitants et des entrepreneurs au crédit, aux ressources, aux services techniques et de vulgarisation, à l'assurance et aux marchés;

f) Encourager les États Membres à promouvoir des modes durables de production et de consommation, ainsi que la protection et la gestion de la base de ressources naturelles du développement économique et social;

g) Inviter le système des Nations Unies à renforcer encore davantage la collaboration interinstitutions et la cohérence des politiques sur les questions de pauvreté et d'emploi, dans le cadre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté.